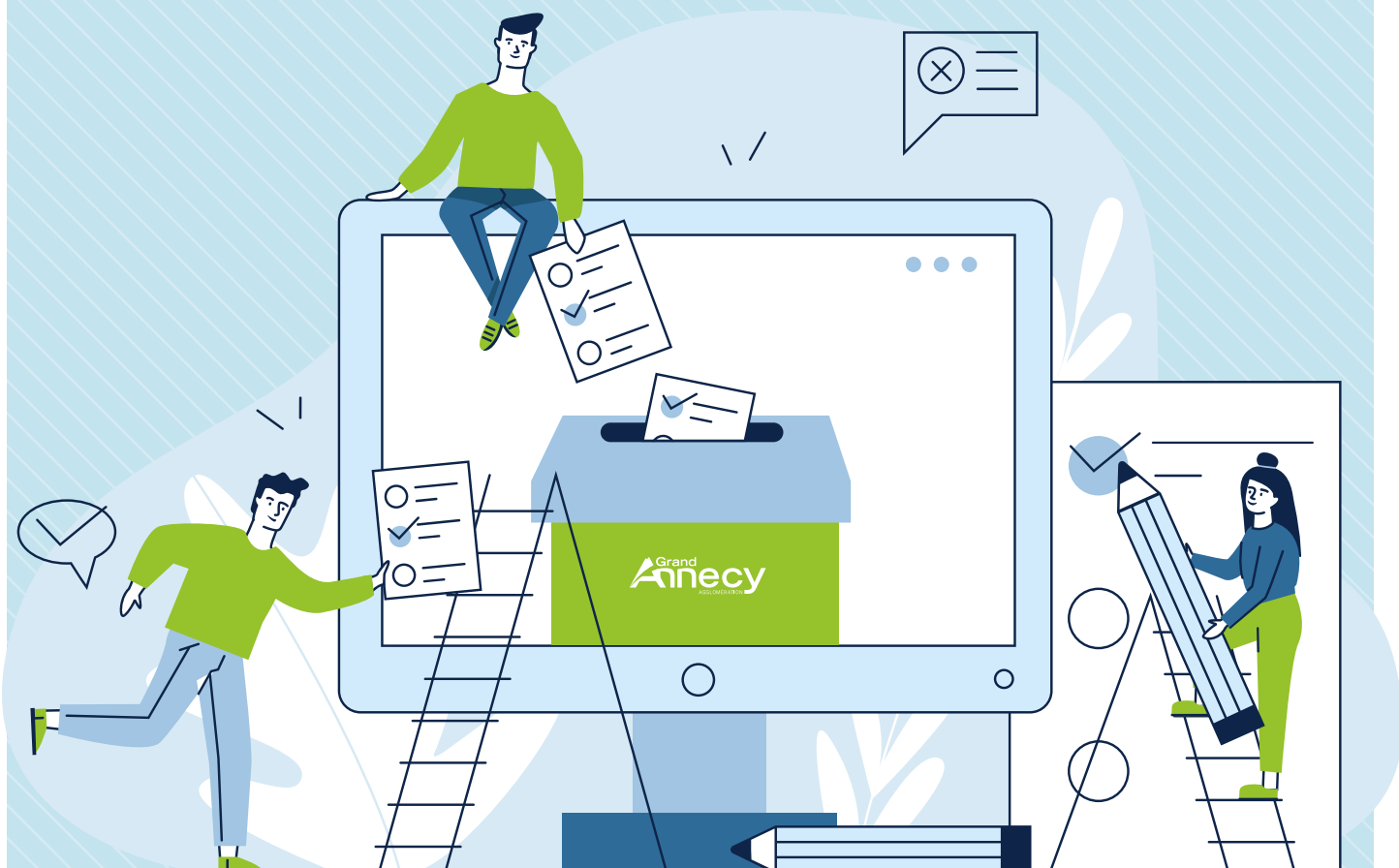


DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
16 NOVEMBRE 2023



DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 16 novembre 2023

Rapport d'orientation budgétaire : une augmentation du taux de versement mobilité pour financer une nouvelle offre enrichie

Avant la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB), préalable indispensable au vote du budget ; la première étape publique de présentation de ces axes de travail est le rapport d'orientation budgétaire (ROB) présenté ce 16 novembre.

Élément marquant de ce ROB, l'augmentation envisagée du taux de versement mobilité (VM) de 1,2 à 1,6 % à partir du 1^{er} juillet 2024 (+0,4%) provenant des entreprises de plus de 11 salariés.

Le taux de VM du Grand Annecy reste le plus modéré des agglomérations françaises de plus de 200 000 habitants [source : Cabinet Klopfer]. La plupart étant au taux maximum de 2%, et certaines demandant même à augmenter cette limite fixée par la loi. Avec cette augmentation du taux de VM, l'Agglomération du Grand Annecy souhaite enrichir son offre de transports dès 2024, **sans augmenter la subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe des transports.**

Cette augmentation de 0,4% qui représente une **augmentation de 10 M€ par année pleine**, a pour but de financer une nouvelle offre de transports, largement enrichie, notamment concernant une nouvelle organisation du réseau de bus Sibra :

- **extension de l'offre sur le réseau avec 16% de kilomètres supplémentaires**
- **fin du calendrier « allégé » petites vacances**
- **plus d'offre le soir et le dimanche : le réseau nuit et dimanche étant basé sur les lignes habituelles**
- **nouvelles possibilités de liaisons grâce à la création de 4 lignes tangentielles, de l'hyper centre à la petite couronne (ex: Poisy <-> Grand-Épagny <-> Pringy <-> Parc des Glaisins)**
- **renfort des lignes de proximité 9 à 18 avec de nouveaux quartiers desservis + renfort sur les communes rendu possible grâce au rabattement sur les lignes fortes : anticipation sur le fonctionnement du futur TCSPi**
- **nouveau service TAD / TPMR pour l'ensemble du territoire, sur les zones blanches non desservies par des lignes régulières**
- **une nouvelle numérotation des lignes**
- **exploitation des lignes lac en autobus et non plus en car (à terme)**

Contact presse 

L'Agglomération soutient le dispositif « Form'toit » porté par l'Association Sésame

Avec une attractivité toujours aussi forte, la tension du marché du logement rend difficile l'accueil de personnes venues des autres territoires pour suivre une formation ou un stage dans le Grand Annecy. Les entreprises peinent à recruter et à accueillir de nouveaux talents et salariés formés pour se développer.

Développé en Auvergne Rhône-Alpes, « Form'toit » est un dispositif d'accompagnement des apprenants en recherche de logement dans le cadre de leur stage ou apprentissage : conseil pour la recherche en logement, aides financières, mobilité.

En Haute-Savoie, le projet est porté par l'Association Sésame, qui a pour objet le logement des jeunes, qu'ils soient travailleurs, étudiants, apprentis ou autre. En complément de la plateforme numérique, Sésame apporte un accompagnement humain pour répondre aux besoins des apprenants et leur trouver des solutions de logements sur mesure : prospection auprès des propriétaires privés, résidences hôtelières.

En 2022, l'Association a reçu 246 sollicitations dans le bassin annécien. Sur les 115 demandes qui ont fait l'objet d'un accompagnement, plus de la moitié ont trouvé une solution.

En œuvrant dans le Grand Annecy, Form'toit vient apporter une réponse complémentaire à l'offre d'accompagnement existante. Elle cible plus spécifiquement le public apprenant et se concentre donc sur le lien formation-entreprise.



Subvention : 8 000 €

Agriculture : l'Agglomération s'implique dans la SCIC « Ceinture Verte Haute-Savoie »

Dans le cadre de sa feuille de route politique agricole (qui vise, entre autres, à développer fortement l'alimentation locale et les circuits de proximité) et de son plan alimentaire territorial, l'Agglomération du Grand Annecy s'implique dans la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

L'objectif de la Ceinture verte est d'apporter une plateforme entrepreneuriale pour accélérer l'installation et la pérennisation de fermes maraîchères de proximité en circuit-court, en intervenant à trois niveaux :

- identification et portage financier du foncier
- financement d'un outil de production performant (bâtiment, tunnels, irrigation...)
- accompagnement technico-économique des exploitants par des conseillers et tuteurs de proximité.

Le réseau compte actuellement cinq SCIC actives (Pau Béarn Pyrénées, Drôme, Terroir de Limoges, Clermont-Auvergne et le Havre Seine). Sa tête de réseau, Ceinture verte groupe, fournit un appui opérationnel aux territoires souhaitant créer des SCIC et aux SCIC existantes.

Les coopératives fonctionnent sur le modèle suivant :

- Association des acteurs du territoire (collectivités locales, structures de développement, organismes de formation, transformateurs et distributeurs, investisseurs solidaires) et des futurs producteurs
- Acquisition (achat ou bail emphytéotique), équipement et mise à disposition de foncier aux porteurs de projet de maraîchage diversifié, avec un accompagnement technico-économique. L'offre type comprend 2 ha de surface agricole utile (SAU) avec 1.500 m² de tunnel, 100 m² de bâtiment d'exploitation et un système complet d'irrigation. Autant que possible, les opérations sont regroupées par lot de 2 ou 3 sur des parcelles attenantes, pour mutualiser les investissements et réduire l'isolement des entrepreneurs
- Les investissements sont financés par emprunts bancaires, à hauteur de 90.000 € par ferme, et subventions classiques à l'investissement agricole en complément
- Les maraîchers versent aux coopératives une cotisation couvrant l'amortissement des emprunts et l'accompagnement, dont le montant actuel est de 750 €/mois. Cette cotisation augmente progressivement les trois premières années
- Les producteurs s'installent comme chefs d'exploitation indépendants. Ils participent à la gouvernance des coopératives comme associés
- L'objectif est de permettre aux producteurs d'atteindre un niveau de rémunération égal au SMIC le plus rapidement possible, puis au salaire médian en rythme de croisière.

Contact presse 

La SCIC répond à la difficulté d'accès à l'emprunt bancaire et au foncier, notamment pour les agriculteurs hors cadre familial.

En partenariat avec Ceinture verte groupe, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc crée une SCIC dénommée « Ceinture verte de Haute-Savoie ». Société coopérative d'intérêt collectif, société anonyme à capital variable, son objet social sera de contribuer au développement d'une filière agricole locale, qui valorise la qualité des produits et les pratiques concourant à la transition écologique du territoire.

La SCIC Ceinture verte de Haute-Savoie articulera son intervention avec les autres structures et acteurs compétents en la matière, notamment sur les aspects de détection et de maîtrise du foncier agricole.

Cette mutualisation sera formalisée par une société coopérative d'intérêt collectif, dont plusieurs intercommunalités peuvent devenir actionnaires, aux côtés du Conseil départemental, du Groupe ceinture verte, de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et d'autres organismes professionnels agricoles.

Le conseil communautaire de l'Agglomération du Grand Annecy désigne Fabienne Duliège, Vice-Présidente en charge de l'agriculture, l'alimentation et la ruralité comme représentante pour siéger à l'assemblée générale des actionnaires et, le cas échéant, au Conseil d'administration de la SCIC Ceinture verte de Haute-Savoie .